Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXÉCUTIF **EB138/NGO/3**
Cent trente-huitième session **20 novembre 2015**
Point 12.5 de l'ordre du jour provisoire

Demande déposée par l'Initiative pour les micronutriments en vue de l'admission à des relations officielles avec l'OMS

1. Généralités

a) Nom et adresse du Siège de l'organisation

Initiative pour les micronutriments
180, rue Elgin, pièce 1000
Ottawa, Ontario, K2P 2K3
Canada

Site Web : http://micronutrient.org/fr/

b) Lien vers le profil de l'organisation sur le registre des acteurs non étatiques de l'OMS

http://apps.who.int/register-nonstate-actors/nsa.aspx?id=241

2. Cibles/but/objectif de l'organisation

Créée en 1992 et immatriculée en 2001 au Canada, l'Initiative pour les micronutriments a pour objectif de garantir que les personnes les plus vulnérables – en particulier les femmes et les enfants – dans les pays en développement reçoivent les vitamines et les minéraux dont elles ont besoin pour survivre et s'épanouir. Elle a pour mission d'être un chef de file mondial afin de faire progresser les solutions intégrées, innovantes et durables visant à réduire les carences en vitamines et en minéraux, par la sensibilisation et par le soutien technique et programmatique, en collaboration avec d'autres intervenants.

3. Autres critères pertinents pour l'admission de l'organisation à des relations officielles avec l'OMS

Structure internationale/champ d'action : L'Initiative pour les micronutriments a son siège au Canada et des bureaux régionaux en Inde (Asie) et au Sénégal (Afrique). Elle dispose également de bureaux dans quatre autres pays d'Afrique, six autres pays d'Asie et un autre pays d'Amérique. Elle mène, ou a mené, des activités dans environ 70 pays.

Constitution/statuts : Les statuts de l'organisation sont en vigueur et appliqués depuis 2001.

Organe directeur : Les activités de l'organisation sont dirigées par le Conseil d'administration, qui doit être composé d'au moins trois membres ; à l'heure actuelle, ils sont 13. Les membres du Conseil d'administration sont élus pour un mandat de trois ans par les autres membres à partir d'une liste de candidats établie par un comité de nomination. Le Conseil d'administration peut désigner un comité exécutif, un comité des finances, un comité d'audit ou tout autre comité qu'il juge nécessaire ou approprié, et le doter des prérogatives requises.

Structure administrative : Le siège de l'Initiative pour les micronutriments est situé à Ottawa (Canada) et sa gestion au quotidien est supervisée par le Comité de la haute direction. L'association dispose de bureaux auxiliaires dans un certain nombre de pays d'Asie et d'Afrique subsaharienne qui ont été choisis comme bases, ainsi que de personnel et de bureaux de projets dans d'autres pays.

Informations financières : Ses revenus annuels sont principalement issus de contrats, dont la majorité (environ 85 %) provient du Gouvernement du Canada. Le reste des revenus dépend de contrats avec un certain nombre d'autres entités (9 %) ou d'intérêts créditeurs.

4. Collaboration avec l'OMS

a) Activités entreprises avec l'OMS au cours des trois dernières années

L'OMS et l'Initiative pour les micronutriments collaborent depuis plus de 10 ans. L'Initiative a apporté son appui technique à l'OMS au Siège comme dans les bureaux régionaux en contribuant à des groupes d'experts de l'OMS, en procédant à des examens systématiques, en menant des ateliers d'application des connaissances, en donnant son avis sur des documents techniques, en aidant à la mise à jour du Système d'informations nutritionnelles sur les vitamines et les minéraux, et en prenant part à un groupe de partenaires chargé de guider la mise sur pied de la bibliothèque électronique OMS de données pour l'action nutritionnelle et de la base de données mondiale sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition, entre autres. En outre, l'Initiative et l'OMS ont collaboré dans le cadre de nombreuses activités de sensibilisation et d'appui aux pays afin d'améliorer l'adoption de lignes directrices fondées sur des bases factuelles, de renforcer les capacités nationales de recherche et de surveillance, et d'améliorer la mise en œuvre du programme, avec comme but ultime d'améliorer l'état nutritionnel, la santé et les perspectives de survie des populations, en particulier des femmes et des enfants.

Au cours des trois dernières années (2013-2015), les efforts de collaboration ont principalement porté sur les activités suivantes :

i) **Mise sur pied de preuves factuelles à jour afin d'éclairer l'élaboration de politiques.** L'Initiative pour les micronutriments et l'OMS ont cosigné deux articles revus par un comité de lecture et ont mené le processus d'élaboration ou de mise à jour de plus de 10 examens systématiques Cochrane dans le but d'éclairer la prise de décisions. Les sujets abordés comprenaient l'enrichissement des denrées de base et des condiments, les interventions nutritionnelles pour les soins prénatals, ainsi que l'enrichissement effectué au point d'utilisation pour les enfants. Une évaluation de la procédure d'élaboration des lignes directrices de l'OMS fondées sur des bases factuelles en matière de nutrition a également eu lieu afin d'informer l'OMS des possibilités d'amélioration pour l'exercice biennal à venir.

ii) **Surveillance des vitamines et des minéraux.** La base de données sur les micronutriments du Système d'informations nutritionnelles sur les vitamines et les minéraux de l'OMS a été mise à jour et tenue à jour grâce à l'ajout de nouvelles enquêtes et de ressources

utiles pour les États Membres. Les nouvelles données d'enquête ont servi de base à l'élaboration d'estimations mondiales et régionales sur l'anémie et la carence en vitamine A, de même qu'à la rédaction du rapport triennal à l'intention de l'Assemblée mondiale de la Santé sur le bilan iodé. Cinq résumés des indicateurs cliniques ou biochimiques permettant d'évaluer l'apport en vitamines et en minéraux dans les populations ont également été ajoutés et publiés dans les six langues officielles des Nations Unies.

iii) **Application des connaissances et diffusion des lignes directrices de l'OMS pour leur adoption par les pays.** L'OMS et l'Initiative pour les micronutriments ont organisé huit ateliers et colloques conjoints dans cinq régions afin de diffuser les connaissances et de mener des travaux de sensibilisation visant à promouvoir l'adoption des lignes directrices de l'OMS fondées sur des bases factuelles.

iv) **Appui technique à l'OMS.** Des membres du personnel de l'Initiative pour les micronutriments ont pris part à plusieurs réunions d'élaboration des lignes directrices de l'OMS en tant qu'experts techniques et ont contribué par des données techniques aux notes de sensibilisation et aux documents techniques, notamment aux lignes directrices.

b) Activités de collaboration prévues avec l'OMS pour les trois ans à venir

Entre 2016 et 2018, l'Initiative pour les micronutriments et l'OMS continueront de collaborer dans les domaines de la génération de données factuelles par l'intermédiaire d'examens systématiques, de la surveillance des vitamines et des minéraux, ainsi que de l'application des connaissances et de la sensibilisation pour l'adoption des lignes directrices de l'OMS.

Au cours de la prochaine période triennale, les efforts de collaboration seront élargis afin d'inclure des recherches appliquées sur les interventions et la surveillance nutritionnelles, dans le but de faciliter l'avancée vers la réalisation et le suivi des cibles mondiales de l'OMS en matière de nutrition pour améliorer la situation des mères, des nourrissons et des jeunes enfants dans ce domaine. L'accent sera mis sur le besoin d'équité.

Parmi les activités prévues, on peut citer la rédaction des documents techniques suivants :

- une série de six documents de synthèse sur l'équité et les déterminants sociaux, environnementaux et économiques concernant l'accès aux interventions nutritionnelles pour la réalisation des cibles mondiales en matière de nutrition visant à améliorer d'ici à 2025 la nutrition des mères, des nourrissons et des jeunes enfants ;

- une série d'articles soumis à comité de lecture portant sur le double fardeau de la malnutrition en Amérique latine (ces travaux seront menés en collaboration avec l'OPS) ;

- un supplément spécial soumis à comité de lecture aux Annals of the New York Academy of Sciences, composé des documents d'information demandés pour la consultation de l'OMS sur l'enrichissement des condiments et des assaisonnements par des vitamines et des minéraux dans la santé publique, qui a eu lieu en 2014 ;

- une publication à l'intention des décideurs sur la lutte contre l'anémie et sa prévention ; et

- un cadre visant à évaluer et à établir des systèmes de surveillance afin de suivre la réalisation des cibles en matière de nutrition à l'échelle nationale.

En outre, les agents de l'Initiative pour les micronutriments continueront d'apporter au cas par cas un appui technique à l'OMS à l'échelle mondiale, régionale et nationale, sur demande de l'Organisation.

Grâce à ces activités de collaboration, l'Initiative pour les micronutriments aide l'OMS à remplir les engagements pris vis-à-vis des États Membres en vertu des résolutions suivantes : WHA65.6 sur le plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant (2012) ; WHA63.17 sur les malformations congénitales (2010) ; WHA63.21 sur le rôle et les responsabilités de l'OMS dans la recherche en santé (2010) ; et WHA45.33 sur les stratégies nationales de lutte contre la malnutrition par carence en micronutriments (1992).

5. Autres renseignements pertinents

Au terme de la vérification diligente et de l'évaluation des risques, le Secrétariat est arrivé à la conclusion que la demande de l'Initiative pour les micronutriments pouvait être présentée au Conseil exécutif pour examen.

= = =